



La Loge recrute un nouveau directeur/une nouvelle directrice – avec prise de fonction le 1er janvier 2020

MISSION

Le directeur/la directrice est responsable de :

- la définition, dans le cadre des orientations larges définies par l'Assemblée générale, du projet artistique et culturel de La Loge
- la programmation annuelle et les projections budgétaires correspondantes
- la mise en œuvre du programme et des projets
- l'encadrement de l'équipe et des collaborateurs extérieurs et/ou occasionnels
- la gestion quotidienne de l'association (trésorerie et comptabilité, recrutements ponctuels, personnel, matériel et autres ressources, bâtiment, etc.)
- la mise en réseau de l'association, les partenariats (artistiques, culturels, pédagogiques, scientifiques, etc.)
- la recherche de financements publics et privés
- la représentation de l'association et sa communication
- la programmation de First Sight, la communauté d'amis de La Loge
- la communication avec le Conseil d'administration, la préparation des réunions de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration, la rédaction des procès-verbaux et leur suivi.

Sous sa responsabilité et avec l'accord du Conseil d'administration, le-a directeur-trice peut déléguer tout ou partie de ces missions.

La fonction de directeur n'est pas cumulable avec d'autres fonctions extérieures, ponctuelles ou de long terme –enseignement, commissariat indépendant, etc.– sauf accord préalable du Conseil d'administration.

Le-la directeur-trice est engagé-e pour une période de 3 ans, renouvelable.

PROFIL RECHERCHÉ

- diplôme de l'enseignement supérieur dans le domaine de l'art et/ou de l'architecture (ou apparenté)
- expérience réussie de programmation artistique et de gestion de projets
- intérêt actif pour les domaines de l'art, de l'architecture et de la création contemporaine au sens large
- intérêt actif pour les questions environnementales et sociétales
- maîtrise (oral, écrit) du français, du néerlandais et de l'anglais ou, à défaut, de l'anglais et d'au moins une des deux langues nationales
- esprit d'équipe et d'initiative, sens de l'organisation

MANDAT ET RÉMUNÉRATION

La direction de La Loge est une mission à plein temps . Elle s'exerce sous forme d'un mandat de 3 ans, renouvelable.

La rémunération s'élève à 3.900 euros par mois (brut imposable), auxquels s'ajoutent les congés payés, un 13e mois et divers avantages en nature (tickets repas).

ÉQUIPE

Outre la direction, La Loge emploie une assistante curatoriale à temps partiel (3/5e) et plusieurs collaborateurs free-lance ou occasionnels : graphiste, équipe technique, personnel d'accueil, comptable, fund raiser, etc.

La conception et/ou la mise en œuvre de certains projets peuvent être confiées à un-e commissaire indépendant-e.

S'ils le souhaitent, les candidat-e-s peuvent proposer une autre organisation du travail et de l'équipe.

BUDGET

La Loge dispose d'un budget de 100.000 euros/an garanti par son fondateur (jusque fin 2020) et d'un bâtiment mis gratuitement à la disposition du projet. Dans le cas de certaines actions spécifiques, ce budget pourra être abondé par le fondateur lui-même (pour l'organisation du Prix Philippe Rotthier) ou par des partenariats publics et/ou privés.

A ce jour, La Loge bénéficie d'une subvention structurelle de 36.344,91 euros/an, pendant 5 ans (jusqu'au 31 décembre 2021) octroyée par la Vlaamse Gemeenschap – Departement Cultuur, Jeugd & Media.

First Sight, la communauté et le programme de soutien de La Loge, contribue également à son budget à hauteur d'environ 15.000 euros/an.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La Loge est constituée en asbl (depuis avril 2011).

Son budget et sa programmation annuelle sont validés par l'Assemblée générale. Celle-ci se compose d'artistes, d'architectes et de personnalités du monde de l'art, du design et de l'architecture.

Le Conseil d'administration comprend :

- Philippe Rotthier, membre fondateur
- Caroline Mierop, présidente
- Pierre Iserbyt, vice-président
- Thierry Belenger, administrateur délégué secrétaire
- Geneviève François, trésorière
- Aude-Line Dulière et Bartomeu Mari, membres

L'Assemblée générale comprend, outre les administrateurs :

- Zoë Gray, Senior curator, Wiels
- Dimitri Jeurissen, art director (CEO Base Design, Bruxelles)
- Michel Leloup, architecte
- Kersten Geers, architecte

CANDIDATURE

Les candidatures seront envoyées, le 2 septembre 2019 au plus tard, à l'adresse suivante :

La Loge, asbl vzw

A l'attention du Conseil d'administration

Rue de l'Ermitage, 86

1050 – Bruxelles, Belgique

Une version électronique sera envoyée dans le même délai à l'adresse :
info@la-loge.be

Le Conseil d'Administration de La Loge présélectionnera de 3 à 5 candidats/candidates qui seront reçus et auditionnés par un jury chargé de désigner le nouveau directeur/la nouvelle directrice. Le jury se réunira début octobre. Il sera composé de représentants du Conseil d'administration et de personnalités extérieures reconnues. Les auditions se dérouleront en français, néerlandais et anglais.

Les dossiers de candidature (format A4) comprennent :

- une lettre de motivation (1 page max.)
- un projet de direction (3 pages max.)
- un CV détaillé comprenant, entre autres, la liste des principales expositions réalisées (1 page max.). Préciser le niveau de responsabilité : commissaire, assistant curatorial, etc.
- toute autre information pertinente (1 page max.)

Les dossiers sont rédigés en français, néerlandais ou anglais, au choix du/de la candidat-e.

A PROPOS DE LA LOGE

LA LOGE asbl vzw

Architecture, Art & Environnement

La Loge a été créée en 2012 par l'architecte et mécène Philippe Rotthier. Dirigée par Anne-Claire Schmitz depuis sa fondation, elle poursuivra son action à partir de janvier 2020 avec une nouvelle direction, selon l'agenda suivant :

1. La Loge est un lieu dédié à l'architecture, à l'art et à la création contemporaine en général. Elle développe une programmation cohérente et exigeante à travers des projets qui font sens au sein des enjeux sociétaux et culturels actuels.
2. Son action est sous-tendue par une réflexion éthique, critique et prospective sur l'habitabilité du monde. Elle est ouverte à l'hétérogénéité des recherches proposées par les sciences, les sciences humaines, les savoirs archaïques et les nouvelles technologies.
3. Chaque projet y est développé selon une formule qui lui est propre, avec des temporalités et dans des dispositifs adaptés : exposition, conférence, performance, édition, projection, résidence, etc.
4. La Loge puise son identité dans le bâtiment patrimonial qui l'abrite. Elle est par nature un espace d'intimité qui permet d'engager un dialogue direct avec son public et les intervenants qui y sont invités
5. La Loge participe à la dynamique culturelle de Bruxelles, capitale de la Belgique et de l'Europe. Elle est soucieuse de croiser et de diversifier le public auquel elle s'adresse, tant en termes disciplinaires que de catégories socio-culturelles et d'intérêts.
6. Elle développe de nombreux partenariats, en son sein et hors les murs, avec toute association ou institution qui partage ses objectifs et ses projets.
7. Dans l'esprit de son fondateur, La Loge est un lieu de réflexion et d'observation de toutes les formes de pratiques contemporaines vernaculaires et de réorganisation de la cité. Elle accueille le Prix triennal d'architecture Philippe Rotthier dont la prochaine édition est programmée en 2020.